

# QUESTIONS POSÉES PAR LA CGT POUR LE CCE DU 25 06 2018

I. **Volumes** : Quels seront les volumes de production, par variante et selon le combustible, au cours de l'année 2018, pour chaque site ? Quelle sera la tendance sur les 3 prochaines années (2019 à 2021) ?

**Réponse :**

- **Bourbon-Lancy** : « En mai 2018, nous avons réajusté nos prévisions à 35 000 moteurs en sachant qu'en début d'année nous avons budgété un volume annuel de 40 000 moteurs. »
- **Garchizy** : « Le volume sera de 5 676 unités auxquelles il faut ajouter 1 572 composants et 182 boîtes de vitesses. »

II. **Marché** : Combien de moteurs gaz seront produits, en 2018, sur le site de Bourbon-Lancy ? Est-ce que notre production actuelle (Combustible/Gaz) est, et sera, en adéquation avec le marché Européen et mondiale pour les prochaines années ?

**Réponse :** « Le marché des moteurs Gaz se développe en France et en Europe, IVECO s'oriente vers cette technologie. Notre Etablissement produira, cette année, environ 2 000 moteurs de ce type. »

III. **Natixis** : Suite à notre question posée au cours des différentes réunions CCE (13/10/2016, 13/12/2016, 05/07/2017, 22/02/2018) avez-vous, enfin, une réponse à nous transmettre concernant un scandale bancaire de la filiale Natixis ? Avez-vous vérifié si des frais ont été indûment prélevés sur le dos des salariés FPT ? Si tel est le cas, nous demandons les remboursements avec majorations ?

**Réponse :** « Pas de régularisation à faire. »

IV. **PLB** : Combien de salariés ont perçu, par Etablissement, une prime variable en 2018 relative à l'exercice 2017 ? Quelle est l'enveloppe globale ?

**Réponse :** « En 2017, les cadres ont perçu une prime variable représentant 10,2 % de leur salaire annuel. »

V. **Dividendes 2017** : Quel est le montant prévisionnel des dividendes qui ont versé au niveau de FPT, CNHi et FCA pour l'année 2017 ?

**Réponse :** « FPT n'a pas versé de dividende et nous ne communiquerons pas pour CNHi et FCA. »

VI. **Chômage partiel 2018** : Quelle sera la répartition, par trimestre, des jours prévisionnels de chômage sur l'année 2018 ?

**Réponse :** « Lors de la réunion CE qui se déroulera à Bourbon-Lancy le 26 juin, nous vous communiquerons le chômage partiel de juillet. Une réunion extraordinaire sera programmée en juillet pour évoquer le chômage partiel sur la fin de l'année. »

VII. **Effectifs** : Quel est l'effectif, par catégorie professionnel (Ouvriers, Etam et cadres) par Etablissement ?

VIII. **Retraite** : Combien de salariés sont susceptibles de partir en retraite en 2018 selon la catégorie professionnelle et par Etablissement ? Quelles sont les prévisions pour 2019 ?

**Réponse :** « Pour ces 2 questions, nous n'avons pas les éléments. »